

NOTE SUR DEUX HYDRACHNELLES (ACARIENS)  
HYPOGÉS DES SABLES LITTORAUX

Par Eugène ANGELIER.

Au cours de recherches sur la faune hypogée des sables littoraux, aux environs de Banyuls-sur-Mer, nous avons recueilli dans la zone humide des sables de la Baie du Troc, à 80 centimètres de profondeur, deux Hydrachnelles nouveaux, appartenant l'un au genre *Hygrobat*, l'autre au genre *Oxus*. C'est la première fois, sans doute, que ces deux genres sont signalés dans l'eau de mer ; cependant, nous ne les avons jamais rencontrés au voisinage de la côte, sur le fond de la mer ou sur les Algues. Il semble donc que leur habitat ordinaire soit la zone hypogée humidité des sables littoraux. Peut-être avons-nous affaire à deux espèces d'eau douce adaptées progressivement à l'eau salée, car le ruisseau du Troc débouche en hiver dans la partie explorée.

**Hygrobat** (*Hygrobat*) **subterraneus** n. sp. (FIG. 1 à 6).

Cette espèce n'est représentée que par un seul individu femelle. Sa coloration, d'un blanc laiteux, le rapprocherait d'*Hygrobat albinus* Sig. Thor ; le palpe et les épimères, d'*Hygrobat longipalpis* Hermann, dont il paraît dériver. Cependant, la conformation du bord des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupes d'épimères, la présence de 4 épines sur le premier article du palpe et de trois dents à l'extrémité du 5<sup>e</sup>, en font une espèce bien distincte.

*Femelle*. — Le corps mesure 1.300  $\mu$  de long, sur 1.020  $\mu$  de large. Le contour est d'un large ovale, arrondi postérieurement, rétréci antérieurement, sans excavation marquée entre les soies antenniformes, qui sont courtes mais fortes. Coloration d'un blanc laiteux, sauf l'espace compris entre la base du 1<sup>er</sup> groupe d'épimères et le bord interne des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupes, qui est légèrement rosé. L'organe excréteur, caractéristique du genre chez les autres espèces, n'est pas visible sur notre individu. Les yeux rouges, spécifiques des albinos, sont groupés par deux de chaque côté du corps, et assez rapprochés du bord antérieur. L'épiderme est mou.

La face dorsale présente un certain nombre de pores glanduleux, dont trois sont situés sur la ligne médiane, dans la région antérieure

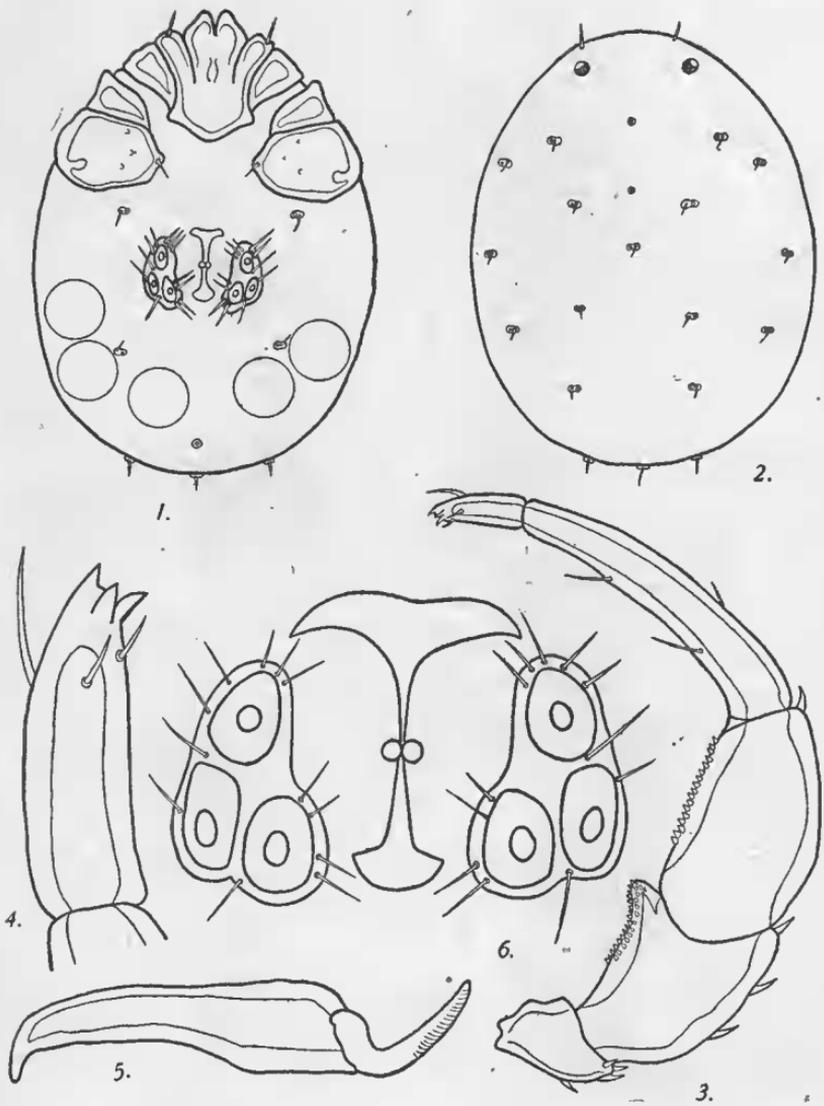


FIG. 1 à 6. — *Hygrobates subterraneus* n. sp.

1. Face ventrale. — 2. Face dorsale. — 3. Palpe droit, face externe. — 4. Extrémité du palpe. — 5. Mandibule. — 6. Aire génitale.

et deux de chaque côté de cette même ligne, dans la partie postérieure du corps.

La mandibule mesure  $430 \mu$  de longueur,  $46 \mu$  de largeur dans sa partie basale et  $17 \mu$  à l'onglet. Ce dernier, en forme de faucille,

présente de nombreuses stries sur la moitié antérieure du bord extenseur.

Les palpes sont longs et puissants à la base. Dimensions en  $\mu$  :

	P I	P II	P III	P IV	P V
Bord extenseur.....	77	155	155	240	67
Bord fléchisseur.....	48	125	124	227	57
Hauteur .....	51	120	112	51	26

Le 1<sup>er</sup> article porte 3 fortes épines sur le bord extenseur, et une autre plus courte au voisinage de l'extrémité distale du bord externe. Le 2<sup>e</sup> article, très élargi dans sa partie distale, présente une forte pointe chitineuse à l'extrémité de son bord fléchisseur ; celui-ci est recouvert sur les 2/3 de sa longueur d'un grand nombre de petites dents. Le bord extenseur, légèrement ondulé, porte trois courtes épines, dont une à l'extrémité distale. Le 3<sup>e</sup> article, rétréci dans sa partie distale, porte également de nombreuses dents sur le bord fléchisseur, mais elles sont plus fortes que celles du 2<sup>e</sup> article ; une épine à l'extrémité distale du bord extenseur. Le 4<sup>e</sup> article est le plus long, et sa hauteur à peu près uniforme ; il porte deux fines soies insérées près du bord fléchisseur ; deux autres sont fixées sur la face interne de l'article. Le 5<sup>e</sup> se termine par trois dents, dont une latérale, plus courte ; il porte sur le bord extenseur une soie assez longue, et deux plus courtes près de la base des dents.

Les épimères recouvrent environ les 2/5 de la longueur ventrale et dépassent largement le bord antérieur du corps. La 1<sup>re</sup> paire est fusionnée postérieurement avec le capitulum, sans ligne de suture indiquant les points de contact avec celui-ci ; la base est voisine d'*Hygrobatès trigonicus* Koenike. La 2<sup>e</sup> paire, triangulaire, est fusionnée sur toute sa longueur avec la 1<sup>re</sup> paire ; ses bords sont fortement épaissis. Le groupe formé par les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> paires d'épimères est séparé du premier par un intervalle particulièrement marqué vers le bas. La 3<sup>e</sup> paire ressemble à la 2<sup>e</sup> par sa forme et ses dimensions. La 4<sup>e</sup> est quelque peu rectangulaire, mais le bord interne présente une pointe assez marquée en son centre, où se trouve une papille glandulaire portant une fine soie. Les deux groupes postérieurs sont séparés par une distance de 260  $\mu$ . Tous les épimères ont leurs bords fortement chitinisés.

*Pattes.* — Elles sont plutôt grêles, et leur longueur croit graduellement de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> paire. Elles présentent quelques courtes soies et un certain nombre d'épines aplaties, particulièrement au voisi-

nage des articulations et à l'extrémité du 6<sup>e</sup> article, qui porte deux longues griffes sans griffes accessoires.

*Aire génitale.* — Elle est assez rapprochée des épimères et mesure 250  $\mu$  de long sur 328  $\mu$  de large. L'ouverture génitale est limitée vers le haut par un large sclérite et présente au milieu deux pointes assez marquées. Les plaques génitales dépassent largement l'ouverture vers le bas. Elles portent chacune trois disques, les deux postérieurs étant très rapprochés. Le bord interne des plaques porte un groupe de trois soies à la partie antérieure et deux groupes de deux à la partie postérieure. Sur le bord externe se trouvent réparties 5 soies plus longues, dont une entre les deux disques postérieurs.

Encadrant l'aire génitale, 4 papilles glandulaires, avec chacune une forte soie.

Le pore excréteur est situé à environ 80  $\mu$  du bord postérieur du corps, bord qui présente trois papilles ayant chacune une soie.

*Provenance.* — Sables humides de la Baie du Troc, près de Banyuls-sur-Mer, à 50 centimètres du bord de la mer et à 80 centimètres de profondeur.

Une femelle ovigère (5 œufs d'un diamètre de 165  $\mu$ ). Température de l'eau de mer : 21°5 ; température de l'eau dans le sable : 23°5. Le 2-ix-47.

## 2. — *Oxus halophilus* n. sp. (FIG. 7 à 16).

Nous n'avons également de cette espèce qu'un seul individu mâle. Par la présence de quatre disques génitaux, il se rapproche d'*Oxus oblongus* Kramer ; cependant, il s'en distingue par sa plus grande taille, par la conformation de la première paire d'épimères et par la position de la plaque épimérale ventrale qui descend très près du bord postérieur.

*Mâle.* — Longueur du corps sur la face dorsale : 4.100  $\mu$  ; sur la face ventrale : 890  $\mu$  ; largeur : 710  $\mu$  ; hauteur : 660  $\mu$ . Contour d'un ovale très allongé, arrondi aux deux extrémités. Coloration vert clair ; pattes, palpes et épimères d'un vert plus sombre. Les yeux, foncés, sont groupés par paire de chaque côté et légèrement en arrière du bord frontal ; la paire antérieure est plus développée ; distance interoculaire : 175  $\mu$ . Soies antenniformes courtes, laissant entre elles un espace de 210  $\mu$ .

La face dorsale présente un certain nombre de papilles glandulaires. Celles de la région antérieure portent sur le côté une courte soie ; deux, notamment, sont situées un peu en arrière des yeux, en se rapprochant de la ligne médiane du corps. Quatre autres

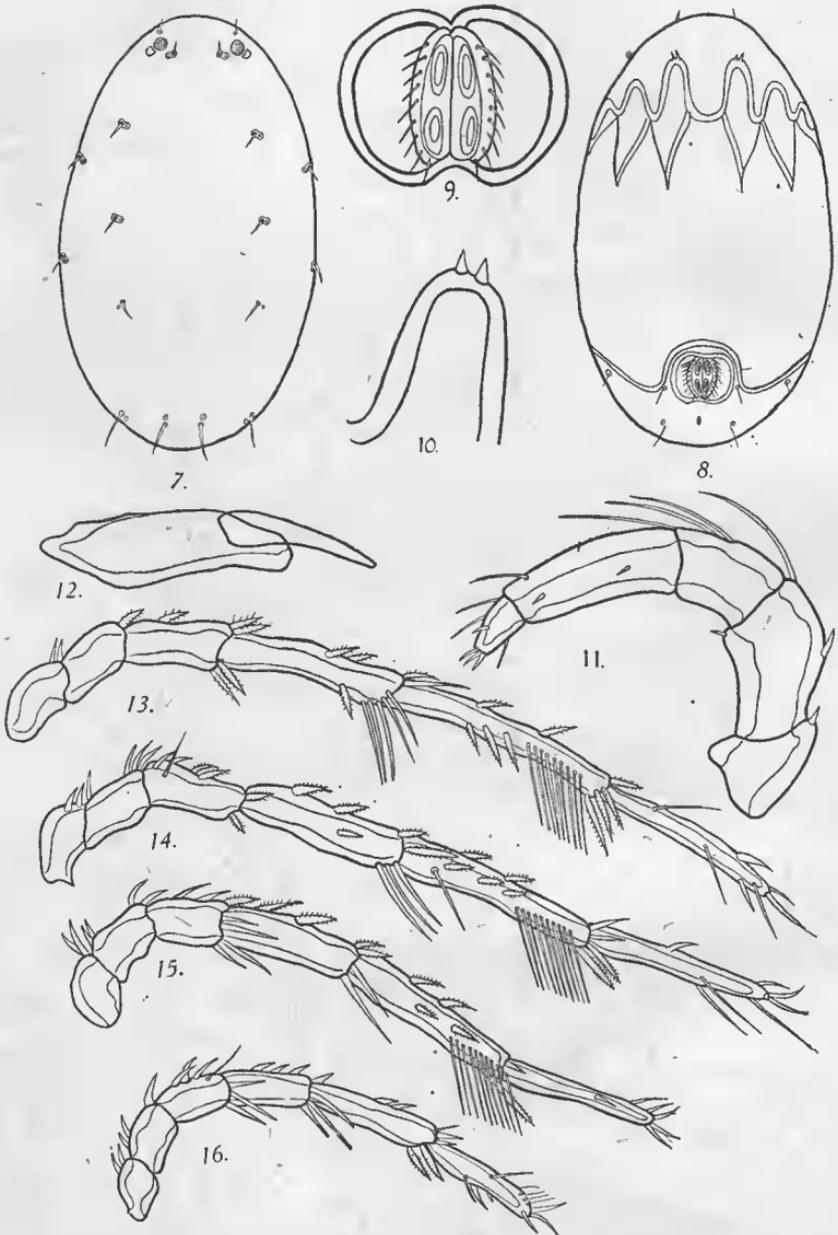


FIG. 7 à 16. — *Oxus halophilus* n. sp.

7. Face dorsale. — 8. Face ventrale. — 9. Aire génitale. — 10. Extrémité antérieure du 1<sup>er</sup> épimère. — 11. Palpe droit, face externe. — 12. Mandibule. — 13. P. IV. — 14. P. III. — 15. P. II. — 16. P. I.

papilles se trouvent près du bord postérieur, mais le pore, qui porte une longue soie, est nettement séparé de la papille.

L'épiderme présente des stries transversales très serrées sur la face ventrale et légèrement incurvées vers le haut, au voisinage de la ligne médiane. Entre ces stries, on remarque de fines ponctuations sombres, qui donnent à l'épiderme un caractère tout à fait spécial.

La mandibule est à peu près rectiligne, et mesure 140  $\mu$ , ongles compris.

Les palpes sont courts et plus forts que les articles correspondants de la première paire de pattes. Ils mesurent, en  $\mu$  :

	P I	P II	P III	P IV	P V
Bord extenseur.....	30	57	52	65	22
Bord fléchisseur.....	15	45	38	58	20
Hauteur.....	28	33	22	25	

Le premier article porte une courte épine à l'extrémité du bord extenseur. Le deuxième, élargi dans sa moitié distale porte une courte épine au milieu du bord extenseur et une longue soie près de l'extrémité distale. A l'extrémité distale du bord fléchisseur, une courte épine. Le troisième article est le plus court ; il porte deux longues soies sur le bord fléchisseur ainsi qu'une autre à l'extrémité, mais qui paraît être fixée sur la face ventrale. Le quatrième présente deux courtes épines sur le milieu de la face externe et près de chaque extrémité, et une fine soie au voisinage du sommet du bord extenseur. Le cinquième est effilé et se termine par trois longues dents. Il porte deux soies moyennes sur le bord extenseur et une autre vers le milieu du bord fléchisseur. Une courte épine s'insère dans l'épaisseur chitineuse du bord extenseur, au-dessus des deux soies.

Les pattes sont plutôt fortes. Leur longueur augmente progressivement de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> paire, sans toutefois atteindre la longueur du corps. Elles mesurent respectivement : P. I : 550  $\mu$  ; P. II : 800  $\mu$  ; P. III : 970  $\mu$  ; P. IV : 1.050  $\mu$ . La première paire porte un grand nombre d'épines et de soies plus ou moins fortes, dont certaines sont plumeuses. Il en est de même pour la deuxième paire qui porte en outre un faisceau de soies natatoires sur le 5<sup>e</sup> article ; le dernier article présente deux longues griffes avec une dent très marquée près de leur sommet. La troisième paire porte aussi un faisceau de soies natatoires sur le 5<sup>e</sup> article, mais ses griffes sont simples. Sur la quatrième paire de pattes, un faisceau de soies natatoires sur le 5<sup>e</sup> article et un certain nombre de soies plumeuses à l'extrémité

des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> articles ; le 6<sup>e</sup> article présente une longue épine à son sommet, à la base de laquelle se trouve une autre épine plus courte.

Les épimères n'atteignent pas le sommet du corps, mais s'étendent en arrière assez près du bord postérieur ; ils recouvrent une longueur de 710  $\mu$ . La première paire présente à son extrémité arrondie deux courtes épines recourbées. Nous n'avons pas trouvé les soies plus ou moins longues signalées sur la surface épimérale des autres espèces. Les plaques épimérales remontent sur les côtés, qu'elles recouvrent jusqu'à une hauteur de 330  $\mu$ . Le sinus génital mesure 90  $\mu$ .

L'aire génitale mesure 127  $\mu$  de longueur et 188  $\mu$  de largeur. Les plaques génitales portent chacune deux disques très allongés et sont bordées sur le côté externe par une rangée de 9 soies équidistantes. De chaque côté de l'aire génitale, une courte soie.

Le pore excréteur est situé à 75  $\mu$  du bord postérieur. De chaque côté on remarque une papille près de laquelle se trouve une soie.

*Provenance.* — Un seul individu mâle, recueilli en même temps qu'*Hygrobates subterraneus*.

*Laboratoire de Zoologie du Muséum et Laboratoire Arago, à Banyuls-sur-mer.*